



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 22 août 2022 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Jean-Jacques Rousseau par la société Eurovia Agence Sénart – Zaec de l'Ormeau CS 60780 – 77382 Combs-la-Ville, agissant pour le compte de la Plateforme du Bâtiment Service Patrimoine – 7 rue Benjamin Constant – 75927 Paris Cedex 19 (élargissement de deux bateaux),

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **rue Jean-Jacques Rousseau** jusqu'au **30 septembre 2022 à 20 heures :**

- **Neutralisation du trottoir côté impair au droit des n^{os} 11 aux 11 bis** pour l'élargissement des deux bateaux existants : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes.
- **Limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Eurovia Agence Sénart – Zaec de l'Ormeau CS 60780 – 77382 Combs-la-Ville Cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 01 SEP. 2022

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE

02 SEP. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon